



CONSTRUIRE UNE PAIX SOLIDE : Voies Stratégiques Pour Renforcer L'architecture De Consolidation De La Paix De L'onu En Afrique

22-23 octobre 2024

RÉSUMÉ

Ce rapport présente un examen approfondi des défis et des possibilités de renforcement des efforts de consolidation de la paix en Afrique, tels qu'ils ont été discutés lors de la Consultation thématique régionale africaine qui s'est tenue à Pretoria en octobre 2024. L'événement a souligné le rôle de l'Afrique dans l'élaboration des priorités mondiales en matière de consolidation de la paix. Il a mis en évidence les succès et les lacunes critiques dans les efforts pour parvenir à une paix durable.

L'architecture de consolidation de la paix des Nations unies, établie en 2005 et redéfinie par les résolutions jumelles de 2016, vise à dépasser la gestion des crises pour parvenir à une paix durable en intégrant la consolidation de la paix dans toutes les phases du conflit. Malgré les succès obtenus dans la mobilisation de l'attention internationale, des problèmes tels que l'incohérence du financement et la fragmentation de la coordination persistent. Ce rapport aligne les besoins de l'Afrique en matière de consolidation de la paix sur l'évolution de l'agenda mondial, en particulier à la lumière des menaces émergentes telles que le changement climatique, les changements géopolitiques et l'insécurité numérique.

PRINCIPAUX DÉFIS

- **Obstacles nationaux et locaux** : Le paysage de la consolidation de la paix en Afrique est façonné par un ensemble complexe de questions socio-économiques, environnementales et de gouvernance. Les conflits internes - qui impliquent souvent de nombreux acteurs non étatiques, des divisions ethniques, des infrastructures inadéquates et un recul de la démocratie - nuisent à la stabilité. Le chômage des jeunes, la radicalisation, l'inégalité économique et les conflits liés aux ressources induits par le climat constituent des menaces importantes.
- **Défis régionaux** : Les conflits transfrontaliers, la faible coordination régionale et la criminalité transnationale organisée contribuent à l'instabilité. Les organismes régionaux tels que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine (UA) rencontrent des difficultés à maintenir leur cohésion, comme en témoigne la séparation de certains États du Sahel pour former l'Alliance des États du Sahel.
- **Les revers internationaux** : L'évolution de la dynamique des pouvoirs, le déclin de la coopération multilatérale et l'application incohérente du droit international compliquent la consolidation de la paix. Les rivalités géopolitiques et l'implication d'acteurs extérieurs prolongent les conflits et réduisent les incitations à la négociation.

LACUNES CRITIQUES IDENTIFIÉES

- **La fragmentation** : Les efforts dispersés de l'ONU, de l'UA, des communautés économiques régionales (CER) et d'autres parties prenantes limitent l'impact de la consolidation de la paix.
- **Faible appropriation nationale** : Malgré les discours, les acteurs locaux jouent souvent un rôle limité dans la définition des priorités en matière de consolidation de la paix, qui restent essentiellement imposées de haut en bas.

- **Priorité au court terme** : De nombreuses initiatives de consolidation de la paix donnent la priorité aux besoins immédiats plutôt qu'à une résilience durable et à long terme, négligeant souvent les causes profondes telles que l'inégalité socio-économique.
- **Financement inadéquat** : Les efforts de consolidation de la paix dépendent fortement d'un financement externe imprévisible, ce qui nécessite des solutions de financement innovantes et durables.

RECOMMANDATIONS

- **Renforcer l'appropriation nationale** : Les pays devraient intégrer la consolidation de la paix dans leurs plans nationaux, avec des allocations budgétaires visant à réduire la dépendance à l'égard des acteurs extérieurs. Il est essentiel de renforcer les architectures locales de consolidation de la paix et de définir plus clairement l'appropriation.
- **Intégrer les nouvelles menaces** : Pour que les stratégies restent pertinentes, il est essentiel d'intégrer la résilience climatique, de lutter contre la désinformation et d'utiliser des analyses historiques menées au niveau national.
- **Financement innovant** : La promotion des redevances sur les ressources naturelles, des obligations de paix et des partenariats public-privé peut diversifier les sources de financement, tandis que les fonds régionaux pour la paix peuvent soutenir les solutions locales.
- **Renforcer la cohérence** : Pour réduire la fragmentation, il faut un engagement plus ciblé entre les Nations unies, l'UA, les CER et la société civile, avec des résultats et un suivi clairs.
- **Promouvoir l'inclusion et l'égalité des sexes** : Les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés doivent être au cœur des processus de consolidation de la paix, soutenus par des mécanismes tels que les quotas et l'intégration institutionnelle.

L'examen de l'architecture de consolidation de la paix des Nations unies pour 2025 offre une occasion unique d'aligner les cadres mondiaux sur les besoins spécifiques de l'Afrique. En favorisant l'appropriation nationale, en promouvant des financements innovants et en améliorant la coordination, les initiatives de consolidation de la paix peuvent devenir plus durables, proactives et capables de répondre à l'évolution des besoins du continent.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

RENFORCER L'APPROPRIATION NATIONALE

1. **Élaborer des stratégies de consolidation de la paix adaptées et appropriés localement** : Encourager l'élaboration de stratégies de consolidation de la paix globales, spécifiques au contexte et intégrées dans les visions de développement national. Les gouvernements devraient diriger ces stratégies, impliquer la société civile et disposer de lignes budgétaires dédiées.
2. **Renforcer les comités locaux de consolidation de la paix** : Mettre en place des comités de paix locaux pour coordonner les efforts, améliorer les systèmes d'alerte précoce et créer des mécanismes de réaction rapide pour éviter l'escalade.
3. **Établir des paramètres clairs pour l'appropriation nationale** : Engager un processus de consultation pour définir l'appropriation nationale et locale, en créant des lignes directrices pour garantir une véritable appropriation au-delà de la participation formelle.
4. **Engagement et autonomisation des jeunes** : Investir dans l'éducation et l'emploi des jeunes afin de leur donner les moyens de contribuer à la paix et au développement et de prévenir les conflits futurs.
5. **Renforcer la volonté politique** : Encourager l'engagement politique des gouvernements à soutenir les efforts de consolidation de la paix au-delà des délais de financement des donateurs.

INTÉGRER LES NOUVELLES MENACES ET L'ANALYSE HISTORIQUE

1. **Intégrer la résilience climatique dans la consolidation de la paix** : Pour faire face aux vulnérabilités induites par le climat, intégrer les initiatives de résilience climatique, telles que les systèmes d'alerte précoce et les fonds d'adaptation, dans les cadres de consolidation de la paix.
2. **Lutte contre les menaces numériques** : Financer des projets visant à promouvoir la culture numérique et à lutter contre la désinformation dans les États fragiles, où la désinformation exacerbe souvent les tensions.
3. **Analyse historique pour des stratégies efficaces** : Utiliser les connaissances historiques pour éclairer les efforts actuels de consolidation de la paix, en veillant à ce que les leçons tirées des conflits passés guident les approches futures.
4. **Tirer parti du leadership traditionnel** : Intégrer le leadership traditionnel dans la consolidation de la paix afin de garantir la légitimité au niveau local et d'éviter une participation symbolique.
5. **Systèmes régionaux d'alerte précoce** : Mettre en place des systèmes d'alerte précoce pour faire face aux menaces climatiques et numériques, afin d'améliorer la préparation.

SOLUTIONS DE FINANCEMENT INNOVANTES

- **Mobiliser les ressources nationales** : Développer des mécanismes de financement innovants tels que les partenariats public-privé, les fonds d'adaptation au climat et les plans nationaux d'adaptation afin de garantir un financement durable de la consolidation de la paix.
- **Tirer parti des redevances sur les ressources naturelles** : Plaider en faveur de l'affectation directe des revenus tirés des ressources naturelles aux initiatives de consolidation de la paix afin de réduire la dépendance à l'égard des donateurs externes.
- **Introduire les obligations de la paix** : Favoriser les obligations de paix et d'autres instruments financiers novateurs qui mobilisent des capitaux pour la consolidation de la paix, en ciblant les investisseurs régionaux et internationaux.
- **Créer des fonds de paix régionaux** : Soutenir le développement de fonds de paix régionaux et fournir une assistance technique pour renforcer le Fonds africain pour la paix.

RENFORCER LA COHÉRENCE

- **Coordination entre l'ONU, l'UA et les CER** : Mettre en place des groupes de travail conjoints et des plates-formes d'information partagées pour des consultations régulières afin de renforcer la cohérence et de réduire la fragmentation dans la consolidation de la paix.
- **Soutenir le leadership national en matière de coordination** : Encourager les gouvernements nationaux à diriger la coordination et à organiser des réunions régulières avec les donateurs et les partenaires afin d'harmoniser les efforts et d'éviter les doubles emplois.
- **Renforcement des capacités régionales** : Renforcer la capacité des responsables de la consolidation de la paix des CER afin de garantir une réponse adéquate aux conflits régionaux.
- **Cadre pour des efforts intégrés de consolidation de la paix** : Établir un cadre intégré qui aligne les efforts de l'ONU, de l'UA et des CER, en particulier dans les régions complexes telles que le Sahel.

RENFORCER L'INCLUSION ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

1. **Programme pour les femmes, la paix et la sécurité (FPS)** : Mettre en place des mécanismes pour intégrer l'agenda FPS dans les stratégies nationales de consolidation de la paix, en garantissant la participation des femmes aux processus de prise de décision.

2. **Mécanismes de participation des jeunes** : Mettre en place des conseils de la jeunesse pour faire participer les jeunes aux dialogues sur la consolidation de la paix et contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques.
3. **Élargir l'engagement de la société civile** : Créer des programmes de sensibilisation qui facilitent l'interaction de la société civile avec les institutions de la ACP, afin de permettre une participation significative.

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACCORD	Centre africain pour la résolution constructive des différends
ACP	Architecture de consolidation de la paix
BACP	Bureau d'appui à la consolidation de la paix
BAD	Banque africaine de développement
CCP	Commission de consolidation de la paix
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CER	Communautés économiques régionales
CPS	Conseil de paix et de sécurité
DIRCO	Département sud-africain des relations internationales et de la coopération
FCP	Fonds de consolidation de la paix
FPS	Femmes, paix et sécurité
GYPI	Gender and Youth Promotion Initiatives (Initiatives de promotion du genre et de la jeunesse)
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
ONU	Organisation des Nations unies
RDC	République démocratique du Congo
RDPC	Reconstruction et développement post-conflit
UA	Union africaine
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe

INTRODUCTION

L'évolution de la nature de la consolidation de la paix au sein du système des Nations unies reflète le passage de la gestion des crises à une paix durable, reconnaissant ainsi les complexités des conflits modernes. La mise en place de l'architecture de consolidation de la paix des Nations unies en 2005 visait à remédier aux lacunes des efforts de paix fragmentés et à court terme en donnant la priorité à l'appropriation nationale et à la résilience institutionnelle. Depuis sa création, la Commission de consolidation de la paix (CCP), le Fonds de consolidation de la paix (FCP) et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix (BACP) ont joué un rôle central dans la stabilisation de la gouvernance et la promotion d'un redressement durable dans les pays sortant d'un conflit. Les premiers succès, comme en Sierra Leone et au Burundi, ont mobilisé l'attention de la communauté internationale, mais ont également révélé les limites du financement et de la portée stratégique, soulignant la nécessité d'une approche préventive plus large.

L'adoption de deux résolutions jumelles en 2016 a marqué un tournant, redéfinissant l'Architecture de consolidation de la paix (ACP), qui n'est plus axée sur l'après-conflit, mais sur une approche plus globale et tournée vers l'avenir. En intégrant la consolidation de la paix à chaque étape d'un conflit et en l'associant à des initiatives en matière de développement et de droits de l'homme, les Nations unies ont reconnu l'interconnexion de la paix, de la sécurité et du progrès socio-économique. Malgré ces avancées, l'examen 2020 a identifié des contraintes persistantes, telles qu'un financement inadéquat et une coordination fragmentée au sein du système des Nations unies. Pour résoudre ces problèmes, il faut une meilleure intégration des efforts de paix, de développement et d'aide humanitaire, ainsi que des mécanismes de financement cohérents et durables.

En Afrique, les efforts de consolidation de la paix sont étroitement liés au cadre politique de l'Union africaine (UA) pour la reconstruction et le développement post-conflit (RDPC), introduit pour la première fois en 2006 et révisé en 2024, afin de faire face aux menaces émergentes telles que le changement climatique, l'instabilité politique et les déficits de gouvernance. Le cadre RDPC révisé, désormais soutenu par le Centre RDPC du Caire, en Égypte, se concentre sur la gouvernance, la sécurité, les droits de l'homme, le développement socio-économique et l'intégration de la dimension de genre. Ces piliers reflètent les besoins uniques de l'Afrique en matière de consolidation de la paix, en mettant l'accent sur l'appropriation nationale, la coopération régionale et l'inclusion, et en accordant la priorité à la prévention des conflits. Le renforcement de la collaboration entre le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA et la Commission de consolidation de la paix des Nations unies offre la possibilité de faire progresser les stratégies nationales de prévention et de renforcer les cadres de sécurité régionaux.

Les nouvelles menaces mondiales, notamment le changement climatique, les avancées technologiques et les effets de la pandémie de COVID-19, ont ajouté des couches de complexité au paysage de la consolidation de la paix. Le changement climatique, en particulier, est devenu un important facteur de conflit, exacerbant la pénurie de ressources et l'instabilité sociopolitique dans les régions vulnérables. De même, les changements technologiques tels que la désinformation numérique et les cybermenaces posent de nouveaux risques pour la paix et la stabilité. Ces dynamiques en évolution nécessitent que la stratégie de consolidation de la paix de l'ONU reste adaptable et inclusive, en intégrant des partenariats au-delà des acteurs étatiques traditionnels, y compris les organisations régionales, la société civile et les communautés locales.

Le nouvel Agenda pour la paix et le Pacte pour l'Avenir, qui guident l'examen de l'ACP de 2025, offrent la possibilité d'aligner les efforts mondiaux et régionaux de consolidation de la paix. Le nouvel Agenda pour la paix, qui fait partie de "Notre programme commun" du Secrétaire général, se concentre sur la prévention des conflits en intégrant la consolidation de la paix dans le développement durable et les droits de l'homme, en garantissant la participation de la société civile, des femmes et des jeunes. Le Pacte pour l'Avenir, adopté lors du Sommet de l'avenir de 2024, renforce ces fondements en mettant l'accent sur la coopération multilatérale et le financement durable, et en s'attaquant aux menaces mondiales telles que le changement climatique et l'inégalité.

L'histoire de l'Afrique en matière de conflits, d'instabilité politique et d'obstacles socio-économiques rend cruciale sa participation à l'élaboration de ces initiatives. La consultation africaine s'est concentrée sur la

fragilité des États, les réformes de la gouvernance, l'instabilité régionale et l'alignement des priorités de l'Afrique sur les cadres mondiaux de consolidation de la paix. En s'attaquant aux menaces traditionnelles et émergentes - telles que le changement climatique, la transformation numérique et les inégalités - l'Afrique entend s'assurer que les résultats de l'examen 2025 répondent aux besoins spécifiques du continent.

La Consultation thématique régionale africaine pour l'examen de l'ACP des Nations Unies en 2025, qui s'est tenue à Pretoria en octobre 2024, a souligné le rôle central de l'Afrique dans la définition des priorités en matière de consolidation de la paix. Organisé par le Centre africain pour la résolution constructive des différends (ACCORD), en collaboration avec le Département sud-africain des relations internationales et de la coopération (DIRCO) et le BACP de l'ONU, l'événement a mis en lumière les contributions de l'Afrique à la consolidation de la paix dans le monde et son histoire d'innovation face à des contraintes récurrentes. La consultation a également permis aux parties prenantes africaines - y compris les gouvernements, la société civile et les organisations régionales - de partager leurs expériences et les obstacles rencontrés, afin que la voix de l'Afrique soit bien représentée lors de l'examen de 2025.

Le présent rapport rend compte de ces discussions, en mettant l'accent sur les lacunes critiques, les opportunités émergentes et les recommandations réalisables issues de l'événement de Pretoria. La structure du rapport comprend une vue d'ensemble du contexte et de l'évolution de la consolidation de la paix en Afrique, suivie d'une analyse des défis, des opportunités de renforcement de la consolidation de la paix, des recommandations spécifiques et d'une conclusion résumant les résultats et le rôle de l'Afrique dans l'examen de l'ACP 2025.

En se concentrant sur les expériences uniques de l'Afrique, ce rapport souligne comment les cadres mondiaux et régionaux de consolidation de la paix peuvent être synchronisés pour favoriser la stabilité et la résilience à long terme, en veillant à ce que les résultats de l'examen de l'ACP 2025 soient pertinents au niveau mondial et répondent aux besoins spécifiques de l'Afrique.

PRINCIPAUX DÉFIS À RELEVER DANS LE DOMAINE DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

La consolidation de la paix en Afrique est façonnée par divers obstacles nationaux, régionaux et internationaux, dont beaucoup ont été mis en évidence lors de la consultation. Il s'agit notamment du changement climatique, de l'insécurité numérique, des questions de gouvernance, des changements géopolitiques et des conflits impliquant des acteurs non étatiques. Il est essentiel de s'attaquer à ces limites pour lutter contre l'instabilité et favoriser la résilience.

OBSTACLES NATIONAUX ET LOCAUX

Un ensemble complexe d'obstacles socio-économiques, environnementaux et de gouvernance façonne le paysage de la consolidation de la paix en Afrique. Les conflits sont passés d'une situation interétatique à des luttes internes impliquant des acteurs non étatiques qui ignorent souvent les normes internationales. Dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), par exemple, plus de 200 groupes armés compliquent les efforts de consolidation de la paix. Les divisions ethniques et claniques, en particulier en Somalie, exacerbent les tensions et contribuent à la fragmentation politique, ce qui complique les processus de paix cohésifs.

L'insuffisance des infrastructures et les contraintes géographiques limitent la gouvernance et la fourniture de services dans de nombreuses zones rurales, ce qui permet aux acteurs non étatiques d'exploiter les lacunes. Cette situation, associée au recul de la démocratie ou à la "dérive autocratique", affaiblit l'engagement de la société civile et menace l'inclusivité des processus de paix.

La "vague de jeunes" présente à la fois des opportunités et des défis. Bien que la jeune population africaine dispose d'un potentiel économique, les aspirations non satisfaites conduisent souvent à la frustration. Le taux de chômage élevé et le manque d'opportunités créent un terrain fertile pour la radicalisation, comme on le voit au Nigeria, où de nombreux jeunes sont attirés par des groupes extrémistes en raison de leurs perspectives limitées et de leur marginalisation.

Le changement climatique exacerbe les vulnérabilités, entraînant des conflits de ressources et des déplacements de population. Au Sud-Soudan, les inondations ont provoqué le déplacement de plus de 270 000 personnes. Dans le même temps, les déplacements induits par le climat au Zimbabwe et au Mozambique ont alimenté les tensions entre les communautés d'accueil et les populations déplacées. Ces facteurs de stress dépassent souvent les frontières, ce qui nécessite une gestion coordonnée des ressources et des systèmes d'alerte précoce efficaces.

L'inégalité économique est un facteur d'instabilité, car les disparités de richesse et le manque d'opportunités créent des tensions qui peuvent dégénérer en conflits. Les groupes marginalisés, dont les femmes, sont souvent exclus des processus politiques, ce qui aggrave le mécontentement. Il est essentiel de s'attaquer aux inégalités par le biais de politiques inclusives et d'opportunités économiques pour réduire ces tensions, en particulier chez les jeunes qui peuvent se tourner vers la radicalisation ou le conflit.

Les plateformes numériques ont introduit de nouveaux défis, principalement l'insécurité numérique. La diffusion de fausses informations sur les médias sociaux accentue les divisions et alimente les conflits, comme on l'a vu lors du conflit éthiopien, où les fausses informations ont exacerbé les tensions.

DÉFIS RÉGIONAUX

Au niveau régional, l'Afrique est confrontée à des défis importants liés aux conflits transfrontaliers, à la faible coordination des États et aux menaces transnationales. Comme on l'a vu au Soudan et en Libye, où l'instabilité a eu un impact sur les États voisins, les conflits transfrontaliers et les retombées des pays voisins menacent la paix régionale.

La criminalité transnationale organisée, notamment le trafic d'armes, de drogues et d'êtres humains, continue de déstabiliser des régions telles que le Sahel et l'Afrique de l'Est. Ces réseaux exploitent la faiblesse des frontières, sapent la gouvernance et compliquent les efforts de paix. Des groupes terroristes comme Boko Haram et al-Shabaab aggravent l'insécurité, rendant la consolidation de la paix particulièrement difficile. Le manque de mécanismes régionaux et internationaux d'alerte précoce et de prévention des conflits limite encore davantage l'efficacité des réponses à ces menaces.

Les organisations régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine se heurtent à des obstacles importants dans le maintien de leur cohésion. Les récentes sanctions imposées aux États du Sahel, par exemple, ont entraîné le retrait de certains membres des alliances régionales, réduisant ainsi la capacité de ces organismes à appliquer efficacement les mesures de paix et de sécurité collectives. La séparation des États du Sahel pour former l'Alliance des États du Sahel met en évidence la fragilité de la coopération régionale.

LES REVERS INTERNATIONAUX

Au niveau international, l'évolution de la dynamique des pouvoirs, les rivalités géopolitiques et le déclin de la coopération multilatérale compliquent le paysage de la consolidation de la paix en Afrique. La transition d'un ordre mondial unipolaire - avec des puissances émergentes comme la Turquie et les États du Golfe jouant un rôle de plus en plus important en Afrique - ajoute de nouvelles complexités. En Libye, des acteurs étrangers ont prolongé le conflit et des influences extérieures compliquent encore les efforts de médiation au Soudan.

L'application incohérente du droit international et l'engagement sélectif nuisent à la stabilité et érodent la confiance dans les institutions mondiales. Ces incohérences entravent la cohérence des réponses régionales et internationales et compliquent la consolidation de la paix.

La fin de "l'âge d'or de la médiation et du dialogue", marqué par un large consensus mondial sur la résolution des conflits, a laissé place à un paysage géopolitique plus fragmenté. La rivalité entre les grandes puissances, telles que les États-Unis et la Chine, et l'implication des puissances moyennes, telles que les États du Golfe et la Turquie, ont rendu la résolution des conflits plus difficile. En outre, la réduction de l'aide des principaux donateurs, tels que l'Union européenne, a eu un impact négatif sur les programmes dans des pays tels que le Mali et la République centrafricaine, rendant difficile la planification à long terme de la consolidation de la paix.

Les parties en conflit peuvent désormais s'adresser à de multiples acteurs mondiaux pour obtenir un soutien, ce qui les incite moins à s'asseoir à la table des négociations. Cette pratique, connue sous le nom de "forum shopping", permet aux parties en conflit de prolonger l'instabilité en s'alignant sur des acteurs externes qui peuvent avoir des intérêts divergents. Par exemple, la difficulté d'amener les parties à négocier dans le conflit en cours au Soudan et l'inefficacité des sanctions dans le Sahel, qui a conduit à la formation de l'Alliance des États du Sahel, illustrent l'affaiblissement de la cohésion multilatérale.

Les modèles traditionnels de maintien de la paix, conçus pour les conflits entre États, pourraient être plus efficaces pour gérer les conflits modernes entre États impliquant des acteurs non étatiques. La fermeture de plusieurs missions de maintien de la paix en Afrique illustre ce déclin. Les conflits modernes, dominés par des groupes armés et des milices, nécessitent des stratégies plus adaptatives que les approches traditionnelles ne peuvent pas prendre en compte de manière adéquate.

LACUNES CRITIQUES DANS LES EFFORTS ACTUELS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX EN AFRIQUE

Des facteurs historiques, sociaux, politiques et économiques façonnent les efforts de consolidation de la paix en Afrique, influençant les succès et les limites actuelles. La consultation a permis d'identifier les lacunes critiques en réfléchissant aux initiatives actuelles de consolidation de la paix et en reconnaissant l'évolution des menaces sur le continent. Ces lacunes sont interconnectées et affectent l'efficacité globale de la consolidation de la paix, soulignant la nécessité d'une approche globale pour parvenir à une paix durable.

Pour combler ces lacunes, il faut repenser de manière globale les stratégies africaines de consolidation de la paix, en reconnaissant les problèmes et en les reliant à des réponses efficaces. L'appropriation nationale doit être privilégiée en veillant à ce que les acteurs locaux soient véritablement impliqués, et les menaces émergentes telles que le changement climatique et la désinformation numérique doivent être intégrées dans les stratégies de consolidation de la paix. L'accès équitable aux opportunités, en particulier pour les communautés marginalisées, est essentiel pour briser les cycles d'inégalité qui conduisent à l'instabilité.

En favorisant une meilleure coordination entre les parties prenantes, en renforçant le pouvoir des acteurs nationaux et en se concentrant sur des mesures préventives plutôt que réactives, l'architecture de consolidation de la paix en Afrique peut mieux faire face aux complexités géopolitiques du 21^{ème} siècle. Il est essentiel de créer des liens efficaces entre ces lacunes et les réponses appropriées - remédier à la fragmentation, renforcer l'appropriation locale et assurer un financement durable sont autant de facteurs qui contribuent à la mise en place d'un cadre de consolidation de la paix résistant et unifié, capable de s'adapter aux besoins actuels et futurs.

APPROCHES FRAGMENTÉES ET SILOS

La fragmentation au sein du système des Nations unies, des organismes régionaux et des institutions nationales constitue un défi important pour une consolidation de la paix efficace en Afrique. Malgré les tentatives d'harmonisation des initiatives entre les différentes entités, les efforts de consolidation de la paix restent souvent cloisonnés, ce qui entrave le développement de stratégies cohésives et durables. Comme cela a été souligné lors de la consultation, le manque de synergie entre l'ACP, la RPDC de l'UA et les communautés économiques régionales (CER) entraîne une duplication des efforts et une utilisation inefficace des ressources - l'implication de multiples acteurs sans coordination efficace entraîne un chevauchement des mandats, ce qui réduit l'impact des initiatives.

La nature évolutive des conflits, qui impliquent de plus en plus d'acteurs non étatiques tels que les milices et les insurgés, complique encore la coordination. Les stratégies de consolidation de la paix doivent s'adapter à cette dynamique changeante en développant des approches plus flexibles et spécifiques au contexte, qui prennent en compte les rôles des acteurs formels et informels. Une approche plus intégrée est nécessaire pour s'assurer que toutes les parties prenantes travaillent à la réalisation d'un objectif commun, améliorant ainsi l'efficacité globale des activités de consolidation de la paix.

FAIBLESSE DE L'APPROPRIATION NATIONALE ET DE L'INCLUSION

Malgré la rhétorique sur l'appropriation locale, les efforts de consolidation de la paix en Afrique restent souvent dirigés du haut vers le bas et de l'extérieur. Il convient de faire la distinction entre les processus politiques de haut niveau, d'une part, et les réalités et expériences vécues au niveau local, d'autre part. De nombreuses initiatives doivent impliquer de manière significative les communautés locales, les jeunes, les femmes et les groupes de la société civile, qui sont tous essentiels au maintien de la paix. Une partie du défi réside également dans le rôle de l'ACP, où le FCP est souvent perçu comme finançant principalement les agences de l'ONU sur le terrain, avec une contribution limitée des acteurs locaux et nationaux. De nombreux participants perçoivent leur rôle dans les projets du FCP comme des sous-traitants plutôt que comme des moteurs de priorités et d'initiatives.

En outre, les gouvernements nationaux doivent faire preuve d'une plus grande volonté politique pour diriger véritablement les efforts de consolidation de la paix. Les gouvernements ont souvent besoin d'allouer des ressources à long terme ou de s'approprier les accords, ce qui compromet la durabilité des initiatives. La faiblesse des mécanismes de responsabilisation permet aux gouvernements et aux acteurs internationaux d'éviter de s'acquitter de leurs responsabilités, sans conséquences.

Il est nécessaire de passer d'approches centrées sur l'État à une consolidation de la paix davantage axée sur les personnes, qui s'attaque aux causes profondes des conflits et donne des moyens d'action aux acteurs locaux. Ce défi est évident dans des pays comme le Sud-Soudan et la Somalie, où les acteurs extérieurs dominent l'agenda de la consolidation de la paix. Les gouvernements nationaux sont souvent mis à l'écart, ce qui nuit à la légitimité et à la durabilité des interventions de consolidation de la paix. Une communication efficace et localisée, ainsi qu'un renforcement de l'autonomie des acteurs nationaux, sont essentiels pour créer un sentiment d'appropriation. La consultation a souligné l'importance pour les gouvernements de prendre la tête des processus de paix afin de s'assurer que les initiatives de consolidation de la paix sont adaptées à leurs contextes sociopolitiques spécifiques et reflètent les aspirations de leurs citoyens.

ÉQUILIBRER LES BESOINS IMMÉDIATS ET L'IMPACT À LONG TERME

La tension entre la réponse aux besoins immédiats en matière de consolidation de la paix et la garantie d'un impact à long terme est récurrente. Les approches actuelles privilégient souvent la stabilité à court terme par rapport aux solutions durables, en se concentrant sur la réponse aux crises plutôt que sur la prévention et le renforcement de la résilience. Cette lacune est évidente dans des endroits comme la RDC, où les interventions ont été axées sur l'endiguement immédiat des conflits au lieu de s'attaquer aux causes profondes telles que les déficits de gouvernance et les inégalités socio-économiques. En outre, les vulnérabilités économiques, telles que le chômage et le manque de moyens de subsistance, doivent être davantage intégrées dans les plans de consolidation de la paix. Si l'on ne s'attaque pas à ces facteurs, la pauvreté et le chômage persistent, entraînant une instabilité récurrente. Il est essentiel de lier la consolidation de la paix aux stratégies de croissance économique, y compris la promotion de l'esprit d'entreprise et la création d'opportunités d'emploi, mais cela doit être mieux souligné.

La nature à court terme de nombreuses initiatives de consolidation de la paix influe en partie sur ce déséquilibre. Bien qu'ils jouent un rôle essentiel de catalyseur, les projets du FCP sont à court terme et, parfois, ad hoc par nature, et n'intègrent que parfois les enseignements tirés d'initiatives antérieures. L'absence de mécanismes systématiques de collecte, de partage et d'intégration des enseignements tirés des différents contextes de consolidation de la paix rend difficile l'adaptation et l'affinement des approches en fonction de l'évolution de la dynamique des conflits. Les initiatives futures pourraient être renforcées si l'on mettait davantage l'accent sur la constitution d'une mémoire institutionnelle et la promotion de l'échange d'expériences.

Le passage de stratégies réactives à des stratégies préventives doit aller au-delà de la rhétorique et se concentrer sur la mise en place d'institutions capables de résister aux chocs futurs et de favoriser la résilience des communautés. Les stratégies de consolidation de la paix souffrent souvent d'une mauvaise hiérarchisation: les ressources et les efforts ne sont pas toujours dirigés vers les domaines les plus importants. S'attaquer aux causes profondes plutôt qu'aux symptômes, comme l'inégalité et la marginalisation, doit devenir un point central pour soutenir la paix à long terme.

ACCÈS AUX OPPORTUNITÉS ET COMMUNICATION INEFFICACE

L'accès équitable aux opportunités et une communication efficace sont fondamentaux pour une consolidation de la paix réussie et doivent être abordés plus souvent. Le manque d'accès aux opportunités économiques, en particulier pour les groupes marginalisés tels que les femmes et les jeunes, continue d'alimenter le mécontentement et les conflits à travers le continent. Dans des endroits comme le Sud-Soudan, où les conflits liés au climat ont aggravé les tensions sociopolitiques existantes, l'inefficacité de la communication entre les autorités nationales et les communautés locales a entravé les efforts de consolidation de la paix. Pour combler cette lacune, il faut améliorer l'inclusivité des initiatives économiques et favoriser des canaux de communication bidirectionnels efficaces qui permettent aux communautés de contribuer à l'agenda de la consolidation de la paix.

FINANCEMENT INADÉQUAT ET IMPRÉVISIBLE

Le financement durable reste un défi important pour la consolidation de la paix en Afrique. Bien que la consolidation de la paix soit reconnue comme un investissement essentiel, le financement est souvent à court terme, imprévisible et insuffisant pour répondre aux besoins à long terme. La dépendance à l'égard des donateurs extérieurs est excessive, tandis que la mobilisation des ressources nationales est limitée. Les efforts de l'UA pour créer un Fonds pour la paix et les appels à des contributions à la consolidation de la paix évaluées par les Nations unies sont prometteurs, mais la mise en œuvre est lente. En outre, il est nécessaire d'explorer des mécanismes de financement innovants, y compris l'engagement du secteur privé et le financement climatique, afin de garantir des ressources prévisibles pour les initiatives de consolidation de la paix. Le renforcement des systèmes fiscaux pour soutenir les initiatives nationales de paix est essentiel pour un financement durable. Un engagement plus efficace du secteur privé, notamment dans la création d'emplois et le développement économique, pourrait également aider à combler les déficits financiers et contribuer à la stabilité à long terme.

UN ENGAGEMENT LIMITÉ AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

Le rôle du secteur privé dans la consolidation de la paix doit être davantage accessible et utilisé. Le secteur privé dispose d'un potentiel important pour contribuer à la création d'emplois et au développement économique, qui sont des éléments essentiels au maintien de la paix. La participation des entreprises aux stratégies de consolidation de la paix, en particulier à la revitalisation économique après un conflit, peut contribuer à s'attaquer aux causes profondes du conflit et à favoriser la stabilité. En outre, l'implication du secteur privé peut fournir des solutions de financement innovantes, telles que des obligations de paix ou des partenariats pour le développement d'infrastructures, qui peuvent contribuer à combler les déficits de financement qui entravent une consolidation de la paix efficace.

FAIBLESSE DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET DE LA GOUVERNANCE

La faiblesse des capacités institutionnelles et les problèmes de gouvernance dans de nombreux pays africains compromettent les efforts de consolidation de la paix. Parmi les défis à relever figurent l'inefficacité de l'administration publique, l'absence de mécanismes de responsabilisation et l'expertise technique limitée en matière de résolution des conflits et de consolidation de la paix. Bien que des initiatives telles que le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs visent à renforcer la gouvernance, la mise en œuvre doit être cohérente. Les organismes régionaux tels que la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont également besoin d'unités et de stratégies dédiées à la consolidation de la paix, ce qui limite leur capacité à soutenir efficacement les États membres. Pour y remédier, il faut investir à long terme dans le renforcement des capacités des institutions nationales et régionales, dans le renforcement de la gouvernance démocratique et dans la lutte contre la corruption et les déficits de gouvernance qui sont souvent à l'origine des conflits. Les questions de sécurité humaine - telles que l'accès aux soins de santé, à l'éducation et aux services essentiels - sont souvent négligées, ce qui réduit l'efficacité globale des réponses. L'intégration de ces aspects dans les stratégies de consolidation de la paix est essentielle pour répondre aux besoins plus larges des populations touchées.

MANQUE DE COORDINATION ENTRE LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT

Une autre lacune importante est la faiblesse du lien entre la consolidation de la paix et les efforts de développement plus larges. De nombreuses interventions se concentrent sur la résolution des conflits sans prendre en compte le développement socio-économique, qui est essentiel pour maintenir la paix. La nécessité d'une planification intégrée entre les acteurs du développement et de la consolidation de la paix entraîne une déconnexion qui compromet la durabilité des initiatives de paix. Le renforcement du lien entre la consolidation de la paix et le développement par le biais d'une planification conjointe et d'une action cohérente et coordonnée est essentiel pour créer un environnement où la paix peut être maintenue à long terme.

INTÉGRATION LIMITÉE DES CONSIDÉRATIONS RELATIVES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique est de plus en plus reconnu comme un facteur de conflit en Afrique. De nombreuses stratégies de consolidation de la paix doivent encore intégrer la résilience climatique dans leur cadre. Les effets du changement climatique, tels que la pénurie de ressources et les déplacements, ont exacerbé les tensions dans des régions fragiles comme le Sahel et la Corne de l'Afrique. Les interventions de consolidation de la paix doivent intégrer des mesures d'adaptation au climat et développer des mécanismes pour atténuer les conflits liés aux ressources, en veillant à ce que les communautés vulnérables soient équipées pour s'adapter à l'évolution des conditions environnementales.

MÉCANISMES D'ALERTE PRÉCOCE ET DE RÉACTION INADÉQUATS

Des mécanismes adéquats d'alerte et de réponse précoces sont essentiels pour prévenir l'escalade des conflits. Néanmoins, de nombreux pays africains ont besoin d'une plus grande capacité à identifier les conflits potentiels et à y répondre avant qu'ils ne deviennent incontrôlables. Il est nécessaire de renforcer les systèmes d'alerte précoce aux niveaux national et régional, et de veiller à ce qu'ils soient intégrés aux capacités de réaction, afin de permettre une prévention proactive des conflits. La capacité d'analyse des informations pratiques, essentielle pour transformer les alertes précoces en informations exploitables, souffre également d'une grave lacune. L'amélioration des capacités de collecte, d'analyse et d'exploitation des données aux niveaux local, national et régional contribuera à garantir des interventions en temps utile.

En outre, l'intégration spécifique des efforts d'alerte précoce au niveau local dans les mécanismes régionaux reste une lacune importante. Veiller à ce que les communautés locales contribuent aux alertes précoces et relier directement ces informations aux réponses régionales peut contribuer à combler le fossé actuel. Par exemple, dans des régions comme le Sahel, les alertes précoces locales concernant les conflits liés aux ressources ne sont souvent pas relayées efficacement aux organismes régionaux, ce qui fait manquer des occasions d'intervention précoce. La mise en place de canaux de communication solides entre les acteurs locaux et régionaux améliorera la réactivité et la pertinence des efforts de consolidation de la paix.

UNE ATTENTION INSUFFISANTE AUX DYNAMIQUES TRANSFRONTALIÈRES ET RÉGIONALES

Les conflits en Afrique sont souvent régionaux, dépassant les frontières et affectant des sous-régions entières. Malgré cela, les efforts de consolidation de la paix se concentrent souvent sur des pays individuels sans tenir compte des dimensions régionales plus larges des conflits. Une coopération accrue entre les organismes régionaux et des cadres régionaux de consolidation de la paix plus solides sont nécessaires pour gérer efficacement les conflits transfrontaliers et instaurer la stabilité au niveau régional. L'influence des nouvelles puissances mondiales et les changements d'alliances géopolitiques affectent également ces dynamiques, compliquant souvent les efforts de consolidation de la paix. Les stratégies de consolidation de la paix doivent tenir compte de ces facteurs géopolitiques afin de s'assurer que les interventions ne sont pas compromises par des intérêts extérieurs concurrents.

LEÇONS TIRÉES DES EXPÉRIENCES RÉGIONALES

Le paysage de la consolidation de la paix en Afrique révèle de nombreuses leçons tirées d'initiatives régionales et nationales, mettant en évidence à la fois les succès et les domaines à améliorer. L'engagement de l'UA et des CER à promouvoir la paix est essentiel à la stratégie de stabilité du continent. Ces enseignements offrent une base pour renforcer la résilience, favoriser une gouvernance inclusive et renforcer la coordination entre les cadres régionaux et internationaux de consolidation de la paix.

ENGAGEMENT DE L'UA ET DES CER

L'UA a toujours promu la paix et la sécurité par la collaboration, avec des cadres clés tels que le CPS de l'UA et la RDPC au premier plan. Le cadre RDPC révisé de 2024 souligne l'importance des partenariats régionaux dans la lutte contre le changement climatique, la gouvernance et l'instabilité socio-économique. Toutefois, bien qu'important, l'engagement entre le CPS de l'UA et la CPS des Nations Unies a souvent dû être plus ciblé, avec des initiatives plus tangibles pour le suivi et la surveillance, ce qui a limité son efficacité.

Au niveau sous-régional, les CER, telles que la CEDEAO et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), contribuent à traduire les stratégies de l'UA en actions sur le terrain. La CEDEAO s'est montrée proactive en matière de médiation et de prévention des conflits, comme en témoignent ses efforts de reconstruction de la Sierra Leone après le conflit. De même, la médiation de l'IGAD au Sud-Soudan reflète le rôle crucial des CER dans le renforcement de la cohérence et de la durabilité des processus de paix. Les CER apportent une spécificité régionale, adaptent les stratégies aux contextes locaux et rendent les efforts de consolidation de la paix plus pertinents pour les communautés qu'elles servent.

L'un des principaux enseignements tirés des engagements de l'UA et des CER est la nécessité d'un financement prévisible et durable. L'instabilité financière entrave souvent les efforts en cours, avec une dépendance à l'égard d'un financement externe peu fiable. Au cours de la consultation, il est apparu clairement que la mobilisation du soutien des États membres et des partenaires internationaux reste un défi de taille. Néanmoins, des modèles financiers innovants tels que la stratégie de fragilité de la Banque africaine de développement (BAD) offrent des solutions potentielles pour réduire la dépendance à l'égard des sources extérieures et favoriser une plus grande appropriation nationale grâce à la mobilisation des recettes nationales.

TIRER PARTI DES INSTITUTIONS AFRICAINES POUR UNE COORDINATION EFFICACE

Le rôle de l'UA et des CER dans la promotion de la consolidation de la paix s'est accru, avec des cadres tels que la RDPC de l'UA et l'Agenda 2063 qui servent de modèles pour s'attaquer aux causes profondes des conflits et assurer un développement durable. La consultation a souligné la nécessité de donner aux institutions africaines les moyens de diriger les efforts de consolidation de la paix, en veillant à ce que les solutions soient ancrées localement et adaptées au contexte.

Il est essentiel de favoriser la synergie entre les cadres régionaux et mondiaux de consolidation de la paix pour faire face aux circonstances uniques de l'Afrique. Bien que prometteuse, la collaboration entre l'UA et les Nations unies doit être davantage ciblée pour produire des résultats tangibles. Le renforcement du partenariat entre le CPS et la CCP pourrait déboucher sur des stratégies plus cohérentes, un meilleur suivi et une plus grande responsabilisation en matière de consolidation de la paix. Des initiatives telles que le centre RDPC du Caire et les projets de l'Agenda 2063 contribuent à harmoniser les efforts sur le continent, favorisant la cohérence en matière de prévention des conflits et de relèvement.

RECOMMANDATIONS POUR LE RENFORCEMENT DE LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

Sur la base des discussions qui ont eu lieu lors de la consultation thématique régionale africaine, les recommandations suivantes sont proposées pour renforcer la consolidation de la paix en Afrique. Chaque recommandation est adaptée pour s'aligner sur l'approche globale de la consolidation de la paix, en garantissant la pertinence et des approches spécifiques au contexte.

RENFORCER L'APPROPRIATION NATIONALE

L'appropriation nationale est essentielle pour une consolidation de la paix durable. Les pays devraient intégrer la consolidation de la paix dans leurs plans de développement nationaux et leurs cadres politiques, en prévoyant des lignes budgétaires spécifiques. Cela devrait favoriser la collaboration entre les gouvernements, la société civile et les communautés, en veillant à ce que l'appropriation aille au-delà de la participation pour atteindre un véritable pouvoir de décision. La Commission de consolidation de la paix des Nations unies devrait aider les acteurs nationaux à définir des rôles clairs, à donner aux parties prenantes locales une véritable influence et à réduire la domination extérieure.

La gouvernance doit également s'attaquer aux inégalités, à la marginalisation et à la fragilité. L'amélioration de la gouvernance, y compris les réformes électorales et la gestion de la diversité, peut réduire la violence liée aux élections et favoriser la stabilité. Les structures locales de consolidation de la paix, telles que les comités, peuvent coordonner les efforts, améliorer les systèmes d'alerte précoce et permettre des réponses rapides aux conflits, en veillant à ce que les acteurs locaux dirigent les projets de l'ACP au lieu d'être des participants et des bénéficiaires secondaires.

Recommandations spécifiques pour l'ACP des NU

- **Soutenir les stratégies de consolidation de la paix locales** : Veiller à ce que les stratégies nationales de consolidation de la paix soient adaptées au contexte, complètes et intégrées dans les plans nationaux sous la direction du gouvernement et de la société civile, en réduisant la dépendance à l'égard des acteurs extérieurs (CCP, BACP).
- **Renforcer les architectures locales de consolidation de la paix** : Mettre en place des comités locaux de consolidation de la paix pour coordonner les efforts, renforcer les systèmes d'alerte précoce et mener des initiatives de réponse rapide, en réduisant l'importance accordée aux agences de l'ONU en tant que principaux responsables de la mise en œuvre (CCP, FCP).
- **Établir des paramètres clairs pour l'appropriation nationale** : S'engager dans des processus consultatifs pour définir l'appropriation nationale et locale avec des lignes directrices qui encouragent l'appropriation au-delà de la participation (BACP).
- **Engagement et autonomisation des jeunes** : Investir dans l'éducation et les possibilités d'emploi pour les jeunes afin de prévenir les conflits et de leur donner les moyens de consolider la paix, en mettant l'accent sur les initiatives de promotion de l'égalité des sexes et de la jeunesse (GYPI) pour garantir une participation significative (CCP, FCP).
- **Renforcer la volonté politique d'appropriation locale** : Promouvoir des initiatives qui permettent aux gouvernements de diriger la consolidation de la paix, en incorporant des allocations budgétaires dans les cadres nationaux pour soutenir les efforts au-delà des calendriers de financement des donateurs (CCP).

INTÉGRER LES NOUVELLES MENACES ET L'ANALYSE HISTORIQUE

L'intégration des menaces émergentes et des connaissances historiques est essentielle pour que les stratégies de consolidation de la paix restent pertinentes. Le changement climatique, l'insécurité numérique et les inégalités sont à l'origine des conflits et exigent une prévention proactive. Les stratégies doivent inclure des initiatives de résilience climatique, telles que des systèmes d'alerte précoce et des fonds d'adaptation. Dans le même temps, les analyses historiques doivent guider ces stratégies afin de tirer les leçons des erreurs du passé.

En outre, la désinformation et les cybermenaces doivent être traitées par le biais de la culture et de la sécurité numériques. La CCP pourrait soutenir des projets axés sur la lutte contre la désinformation, en particulier dans les États fragiles où ces menaces sont les plus néfastes.

Recommandations spécifiques pour l'ACP des NU

- **Intégrer la résilience climatique** : Inclure les initiatives de résilience climatique telles que les systèmes d'alerte précoce et les fonds d'adaptation dans les cadres de consolidation de la paix (FCP, BACP).

- **Lutte contre la désinformation et les menaces numériques** : Améliorer la culture numérique et lutter contre la désinformation, en mettant l'accent sur les États fragiles (FCP).
- **Promouvoir l'analyse des conflits menée par les pays** : Veiller à ce que les perspectives historiques et l'analyse des conflits soient menées par les acteurs nationaux, en réduisant la dépendance à l'égard des Nations unies pour informer les stratégies actuelles et tirer les leçons des conflits passés (BACP).
- **Tirer parti du leadership traditionnel** : Développer de meilleurs indicateurs pour intégrer le leadership traditionnel dans la consolidation de la paix, en garantissant la légitimité de la base (BACP, FCP).
- **Améliorer les systèmes d'alerte précoce** : Mettre en place des systèmes régionaux intégrant des données sur le climat et la sécurité numérique pour la préparation (FCP, BACP).

SOLUTIONS DE FINANCEMENT INNOVANTES

Le financement durable de la consolidation de la paix est un défi pour les pays africains qui dépendent de financements extérieurs. Des mécanismes de financement innovants - redevances sur les ressources naturelles, obligations de paix et partenariats avec le secteur privé - sont essentiels pour diversifier le financement et promouvoir l'appropriation financière.

Recommandations spécifiques pour l'ACP des NU

- **Mobilisation innovante des ressources nationales** : Promouvoir des mécanismes tels que les partenariats public-privé et les fonds d'adaptation au climat pour générer des ressources durables (PBF).
- **Tirer parti des redevances sur les ressources naturelles** : Encourager l'affectation des revenus des ressources naturelles à la consolidation de la paix, en réduisant la dépendance à l'égard des donateurs (PBC, PBSO).
- **Engager le secteur privé** : Encourager les partenariats avec le secteur privé et intégrer leurs contributions dans les stratégies nationales (PBC, PBSO).
- **Créer des fonds régionaux pour la paix** : Renforcer le Fonds africain pour la paix et développer des fonds régionaux pour la paix afin de trouver des solutions régionales dotées de ressources suffisantes (PBF, PBSO).
- **Financement durable par le biais d'obligations de la paix** : Coordonner l'introduction d'obligations de la paix et d'autres instruments novateurs pour mobiliser des capitaux pour la consolidation de la paix (PBSO, PBF).

RENFORCER LA COHÉRENCE

La fragmentation compromet les progrès en matière de consolidation de la paix. Une plus grande cohérence entre l'ONU, l'UA, les CER et la société civile est nécessaire pour renforcer l'impact collectif. Un engagement plus ciblé avec des résultats clairs, des mécanismes de suivi et une responsabilité mutuelle peuvent garantir une meilleure coordination. La création d'unités RDPC/construction de la paix au sein de toutes les CER améliorera également la coordination régionale et les capacités de réponse.

Recommandations spécifiques pour l'ACP des NU

- **Renforcer la coordination entre les Nations unies, l'UA et les CER** : Promouvoir un engagement plus ciblé avec des résultats clairs, des mécanismes de suivi et de responsabilité pour améliorer la cohérence (CCP, BACP).
- **Soutenir le leadership national en matière de coordination** : Donner aux gouvernements nationaux les moyens de diriger les engagements dans le cadre de l'approche-programme, en réduisant la dépendance à l'égard des acteurs externes en tant que pays chefs de file dans les configurations nationales (PBC).

- **Renforcement des capacités régionales** : Promouvoir le renforcement des capacités des fonctionnaires des CER afin d'améliorer la réponse régionale et plaider en faveur de la création d'unités RDPC/construction de la paix dans toutes les CER (BACP, FCP).
- **Cadre intégré pour la consolidation de la paix** : Promouvoir le développement d'un cadre clair pour aligner les efforts de l'ONU, de l'UA et des CER, en réduisant la fragmentation et en renforçant l'impact (CCP, BACP).

RENFORCER L'INCLUSION ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

La construction d'une paix inclusive est vitale, en particulier en Afrique, où l'exclusion est souvent à l'origine des conflits. Les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés doivent être au cœur de la consolidation de la paix pour garantir l'équité et la durabilité.

Recommandations spécifiques pour l'UN PBA

- **Intégration des femmes, de la paix et de la sécurité** : Promouvoir des mécanismes permettant d'intégrer l'agenda de la paix et de la sécurité dans les efforts nationaux de consolidation de la paix (BACP, CCP).
- **Inclusion des femmes, des jeunes et de la société civile** : Développer des mécanismes permettant aux groupes marginalisés de participer de manière significative aux processus internationaux de consolidation de la paix, au-delà d'une participation symbolique (CCP, PDPC).
- **Engagement des jeunes dans les processus de paix** : Soutenir la création de conseils nationaux et régionaux de la jeunesse afin d'impliquer les jeunes dans la consolidation de la paix (CCP).
- **Mécanismes de la société civile** : Élargir les contacts entre les institutions du PBA et la société civile afin de créer des canaux d'engagement clairs (PDPC, CCP).
- **Participation des groupes marginalisés** : Promouvoir les quotas pour renforcer la participation des femmes, des jeunes et d'autres groupes marginalisés aux processus de consolidation de la paix (CCP, PDPC).

CONCLUSION

La voie vers une consolidation durable de la paix en Afrique présente à la fois des opportunités et des défis. La gouvernance inclusive, le financement innovant et la collaboration cohérente à tous les niveaux sont des domaines essentiels pour renforcer les efforts de paix. Il est essentiel de faire entendre la voix des femmes, des jeunes et des communautés marginalisées pour mettre en place des processus de paix résilients et inclusifs qui reflètent les besoins de tous les segments de la société.

Les financements innovants, tels que les redevances sur les ressources naturelles, les obligations de paix et les partenariats public-privé, peuvent réduire la dépendance à l'égard des donateurs externes et renforcer l'appropriation nationale. Les institutions régionales telles que la BAD jouent également un rôle essentiel dans le financement de projets qui s'attaquent à la fragilité et au développement économique, favorisant ainsi la résilience.

Une collaboration coordonnée à plusieurs niveaux est essentielle à l'efficacité des cadres de paix. Les Nations unies, l'Union africaine, les CER, les gouvernements nationaux et la société civile doivent synchroniser leurs efforts pour réduire la fragmentation et renforcer les réponses aux menaces telles que le changement climatique, l'insécurité numérique et les inégalités socio-économiques. Des groupes de travail conjoints et des plateformes de partage d'informations permettraient de rationaliser et de renforcer les initiatives de consolidation de la paix.

L'examen de l'approche-programme 2025 offre une occasion unique de remodeler la consolidation de la paix à l'échelle mondiale et en Afrique. L'alignement de l'ACP de l'ONU sur des initiatives telles que le cadre de l'UA et l'Agenda 2063 peut créer un paysage de consolidation de la paix plus intégré et plus résilient. Le renforcement des rôles de la Commission de consolidation de la paix, du Fonds d'affectation

spéciale et du Bureau d'appui à la consolidation de la paix contribuera à soutenir les initiatives locales, spécifiques au contexte et ancrées dans l'appropriation nationale.

En fin de compte, l'examen de l'ACP 2025 est une occasion d'adapter les cadres mondiaux pour mieux répondre aux besoins de l'Afrique. Grâce à une collaboration cohérente, une gouvernance inclusive et un financement innovant, nous pouvons établir une fondation durable, résiliente et inclusive pour la paix - en veillant à ce que la consolidation de la paix soit proactive, bien financée et capable de faire face aux menaces traditionnelles et émergentes.

À propos d'ACCORD

ACCORD est une institution de gestion des conflits de la société civile qui travaille dans toute l'Afrique depuis plus de 32 ans pour apporter des solutions africaines créatives aux défis posés par les conflits sur le continent. Basée à Durban, en Afrique du Sud, et créée en 1992, ACCORD a un impact sur les développements politiques en mettant au premier plan la résolution des conflits, le dialogue et le développement en tant qu'alternative aux conflits prolongés.

Le rapport est un produit d'ACCORD compilé par M. Gustavo de Carvalho, revu par Mme Karishma Rajoo et le Dr Andrea Prah.

Remerciements: ACCORD remercie le Département sud-africain des relations internationales et de la coopération (DIRCO) de l'Afrique du Sud (DIRCO), le Bureau d'appui à la consolidation de la paix de l'ONU, le ministère des Affaires étrangères du Danemark et le ministère des Affaires étrangères de la Norvège pour avoir organisé la réunion thématique régionale africaine.

Clause de non-responsabilité: Les opinions exprimées dans ce rapport ne sont pas nécessairement celles d'ACCORD, de l'UN PBSO, de DIRCO ou des ministères des affaires étrangères du Danemark ou de la Norvège. Bien que tous les efforts aient été faits pour garantir l'exactitude des informations publiées ici, aucune responsabilité n'est acceptée en cas de perte ou de confiance accordée par quiconque aux informations contenues dans le présent document.

ACCORD, Umhlanga Rocks 4320, South Afrique

Tél : +27 (0)31 502 3908

Courriel : info@accord.org.za | Site web : www.accord.org.za

